



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

timbres

Question écrite n° 24385

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il envisage d'inscrire au programme des émissions philatéliques la réalisation d'un timbre destiné à honorer les militaires français participant à des opérations extérieures.

Texte de la réponse

Les émissions de timbres-poste sont groupées en programmes annuels dont la composition est fixée par arrêté ministériel, au cours de l'année précédant celle de leur exécution, après avis de la commission des programmes philatéliques chargée d'opérer une sélection parmi toutes les suggestions reçues. La demande, dont il a été pris note, sera examinée par la commission qui se réunira dans le courant de l'année prochaine afin de préparer le programme des émissions à réaliser en 2005. Toutefois, les suggestions d'émission étant chaque année extrêmement nombreuses au regard de la nécessaire limitation des émissions, il n'apparaît pas actuellement possible d'apporter d'autres précisions. Si une décision favorable intervenait, le parlementaire en serait informé le moment venu.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24385

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6871

Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8448